Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 29 septembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**19 septembre 2025**	
Date d'affichage	**19 septembre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**25**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Cédric EVANO, Arnaud BELLOUARD et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Virginie DALY et Jean-Claude ESTIENNE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Inès MOYA-FEREZ, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF et Jean-Paul GAUCHARD.
Absents excusés : Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Virginie DALY, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE
Secrétaire de séance : Martine LHERMENIER et Sonia CANTELOUP.

N° 2025-075 – MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE FRANÇOIS RABELAIS

Le conseil d'administration du lycée Rabelais doit être composé de deux représentants du Conseil Régional, d'un représentant de l'établissement public de coopération intercommunale (communauté urbaine Caen la mer) et d'un représentant de la Ville d'Ifs afin de maintenir l'équilibre tripartite entre les collectivités territoriales, l'administration, les personnels et les usagers au sein de ce même conseil.

A ce titre, par délibération n°2020-095 du 9 novembre 2020, Monsieur le Maire a été désigné comme représentant titulaire et Monsieur Bertu comme représentant suppléant de la Ville d'Ifs au sein du conseil d'administration du lycée François Rabelais.

Pour faire suite à la démission de Monsieur Bertu, il convient de désigner un nouveau représentant suppléant de la Ville d'Ifs au conseil d'administration du lycée François Rabelais.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-33 ;
VU l'article L.421-2 du code de l'éducation modifié par la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 portant sur la composition des conseillers d'administration des collèges et lycées ;
VU les statuts du Conseil d'Administration du lycée François Rabelais ;
VU la délibération n°2020-095 du 9 novembre 2020 portant désignation des délégués au Conseil d'Administration du lycée F. Rabelais ;
VU le courrier de démission du conseil municipal de Monsieur Allan BERTU, conseiller municipal, membre de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 26 septembre 2025 ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un nouveau représentant suppléant appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration du lycée François Rabelais ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

DECIDE de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant appelés à siéger au sein du conseil d'administration du lycée François Rabelais.

DESIGNE M. Michel PATARD-LEGENDRE, en qualité de délégué titulaire et M. Jean-Paul GAUCHARD en qualité de délégué suppléant au sein du conseil d'administration du lycée François Rabelais.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 29 septembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 1/10/2025

Affichée le : 1/10/2025

Acte à classer

2025-075

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-10-01T10-42-24.00 (MI264207149)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251001-2025-075-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification de la désignation des délégués au conseil d'administration du lycée François Rabelais

Date de décision : 01/10/2025

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de representants
5.3.4. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-075.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **01/10/25** à **10:20**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **01/10/25** à **10:42**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **01/10/25** à **10:49**	